

Montréal, le 10 août 2023

Commission des relations avec les citoyens
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Objet : Mémoire présenté par le Centre consultatif des relations juives et israéliennes sur les politiques d'immigration au Québec

Madame la Présidente,
Madame la Ministre,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Le Centre consultatif des relations juives et israéliennes (CIJA) vous remercie de lui permettre de vous présenter ses commentaires dans le cadre de la présente consultation portant sur *la planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027*.

Veuillez noter que nous sollicitons aussi une invitation à intervenir en commission lors des consultations qui se tiendront à partir du 12 septembre.

Le CIJA est l'agence de représentation des institutions de la communauté juive québécoise. Il sert de lien entre la communauté juive et les trois paliers du gouvernement, les représentants des médias, les communautés culturelles, le monde des affaires, les universités et la société civile.

La communauté juive du Québec a toujours participé activement au façonnement de la grande et petite histoire du Québec. Pendant plus de deux siècles et demi, les Juifs québécois ont contribué activement au développement social, intellectuel, politique, culturel, artistique, économique, scientifique et médical du Québec. La communauté juive du Québec compte aujourd'hui de plus de 90 000 membres.

En tant que Juifs et Québécois, nous sommes particulièrement interpellés par la nécessité d'avoir les meilleures politiques possibles en matière d'immigration et pensons qu'il est nécessaire et important de faire entendre notre voix devant cette Commission.

Nous présentons donc ci-dessous nos recommandations dans le cadre de la présente consultation. Sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027.

Il est à noter que ce mémoire est le résultat de consultations avec plusieurs organismes et agences de la communauté juive dont l'Agence Ometz spécialisée en services d'immigration¹.

¹ L'Agence d'Ometz est une agence juive de services sociaux qui offre des services sociaux, d'emploi et d'immigration pour aider les gens à réaliser leur potentiel et pour assurer la croissance et le dynamisme de la communauté montréalaise. Depuis plus de 160 ans, l'Agence Ometz répond aux besoins de la communauté juive de Montréal. Au départ, trois organismes distincts, Emploi Juif Montréal (JEM), les Services à la famille juive (JFS) et les Services d'aide à l'immigration juive (JIAS) se sont réunis en 2008 pour former l'organisme actuel sous le nom d'Ometz, qui signifie « Courage » en hébreu. Chaque année, plus de 12,000 personnes profitent de nos services d'intervention, de prévention et de soutien, ainsi que d'autres programmes visant à améliorer la qualité de vie.

Introduction

L'immigration joue un rôle essentiel dans la formation du tissu culturel, social et économique de toute nation. Le Québec, avec sa riche histoire et sa population diversifiée, ne fait pas exception. Afin de garantir une politique d'immigration réussie et inclusive, plusieurs aspects doivent être soigneusement examinés et améliorés. Donc, depuis l'annonce de cette réflexion importante nous avons entrepris une réflexion et consultation afin de pouvoir contribuer d'une manière concrète à cette réflexion de société.

Dans le cadre de la mise en place des politiques d'immigration pour l'horizon 2024-2027, il sera important d'intégrer un mécanisme d'évaluation et de reddition de compte de la politique d'immigration du Québec. Cette approche adaptative garantira que l'immigration reste un outil stratégique pour un développement équilibré dans l'ensemble du Québec.

Ce mémoire aborde alors trois domaines clés où nous formulons des recommandations dans une optique d'optimisation des politiques d'immigration du Québec : l'importance de faire confiance aux organisations clés dans le secteur de l'immigration, les inconvénients du système de financement actuel et les avantages de l'immigration juive.

Avant d'en venir à nos recommandations, nous aimerions partager quelques réflexions sur une valeur québécoise qui revêt une importance en matière d'immigration : l'interculturalisme.

L'interculturalisme est un concept qui vise à promouvoir l'interaction, le dialogue et la compréhension entre les différentes communautés culturelles. Il encourage l'intégration des nouveaux arrivants et des groupes culturels minoritaires dans la société dans son ensemble, tout en favorisant la préservation de la langue, de la culture et de l'identité francophone du Québec.

Nous pensons que les politiques d'immigration qui s'appuient sur une approche interculturelle ont réussi à créer un sentiment d'appartenance et d'identité commune parmi tous les résidents du Québec, tout en préservant le patrimoine culturel distinct du Québec.

Il convient de noter qu'une autre approche dominante en dehors du Québec est le multiculturalisme. Si le multiculturalisme et l'interculturalisme reconnaissent et valorisent tous deux la diversité culturelle, ils diffèrent dans leur mise en œuvre et leur orientation.

En outre, l'interculturalisme au Québec se traduit par des avantages économiques. Une société diversifiée et inclusive attire un large éventail de talents et de compétences, ce qui en fait une destination attrayante pour les immigrants qualifiés. Les nouveaux arrivants apportent leur expertise, leur créativité et leur esprit d'entreprise à l'économie locale, ce qui confère au Québec un avantage concurrentiel sur le marché mondial.

Alors que les politiques et les approches en matière d'immigration continuent d'évoluer au fil du temps au Québec, nous pensons qu'il est souhaitable de veiller à ce que l'interculturalisme continue de jouer un rôle important. L'un des principaux avantages de l'interculturalisme réside dans sa capacité à renforcer la cohésion sociale et à réduire les conflits sociaux. En promouvant le dialogue et le respect mutuel, l'interculturalisme atténue la formation d'enclaves culturelles isolées susceptibles d'engendrer des tensions et des malentendus. Un engagement commun en faveur de l'interculturalisme nourrit un sentiment d'appartenance et d'unité parmi tous les résidents, favorisant une identité collective qui transcende les origines culturelles individuelles. Il est donc important que le processus d'immigration au Québec veille à ce que les immigrants adhèrent aux valeurs communes du Québec tout en encourageant les candidats à l'immigration à enrichir le Québec de leur culture.

Nous sommes d'avis que le concept d'interculturalisme doit donc continuer à faire partie intégrante des politiques d'immigration au Québec.

Optimisation des relations de confiance avec les organisations clés du secteur de l'immigration

Le succès de toute politique d'immigration repose en grande partie sur la collaboration et l'expertise des principales organisations du secteur de l'immigration. Ces organisations, souvent appelées "acteurs de terrain", sont aux avant-postes de la mise en œuvre et de l'exécution des politiques d'immigration. Ils ont une connaissance inestimable des besoins et des défis auxquels sont confrontés les immigrants, ce qui rend leur contribution essentielle à l'élaboration d'un système solide et efficace.

Il semble y avoir une idée préconçue selon laquelle certaines agences d'immigration basées sur la culture font double emploi. Cependant, il est important de garder à l'esprit que certaines communautés ont des besoins et des sensibilités spécifiques. L'approche communautaire en personne de l'immigration est essentielle et les groupes communautaires sont les mieux placés pour intervenir en première ligne. Les organisations d'immigration culturelle, telles que l'Agence Ometz dans le cas de la communauté juive, sont dans une position unique pour comprendre les sensibilités culturelles importantes à naviguer avec les nouveaux arrivants afin d'assurer une intégration optimale.

Afin d'améliorer la politique d'immigration du Québec, il est impératif d'établir et de maintenir la confiance et des lignes de communication ouvertes avec ces organisations. Pour ce faire, il conviendrait de veiller à tenir des consultations régulières et de maintenir une communication en continue entre les représentants du gouvernement et les organisations clés afin d'échanger des idées, identifier les tendances émergentes et concevoir des solutions en collaboration. En reconnaissant l'expertise et l'expérience de ces organisations, le gouvernement sera en mesure d'élaborer des politiques qui répondent mieux aux besoins réels des immigrants.

En outre, le renforcement du soutien financier et des ressources de ces organisations leur permettra de fournir de meilleurs services aux immigrants. Un financement adéquat leur permettra d'élargir les programmes linguistiques, les initiatives d'intégration culturelle et le soutien à l'emploi, favorisant ainsi une transition plus aisée des nouveaux arrivants dans la société et le marché du travail du Québec.

L'immigration de la francophonie est particulière et nécessite une approche adaptée. Pour préparer les immigrants, depuis 2015, Ometz a activement sensibilisé la population par le biais du service de pré-immigration. Une recommandation que nous formulons est que le gouvernement utilise ses ressources en amont, comme les bureaux à NY ou à Paris, et en partenariat avec des organisations comme l'Agence Ometz.

La répartition du financement par zones géographiques n'est pas optimale

Le financement des ressources en matière d'immigration actuel au Québec repose en grande partie sur une approche par zones géographiques. Bien que l'objectif de cette approche soit d'encourager le développement régional et de remédier aux disparités démographiques, elle s'est avérée non-optimale à plusieurs égards.

Tout d'abord, le système de financement basé sur les zones géographiques peut ne pas prendre pleinement en compte les préférences, les besoins et les aspirations individuelles des immigrants. Les gens choisissent souvent leur destination en fonction de divers facteurs tels que les possibilités d'emploi, les liens familiaux et les affiliations culturelles. Décider où les fonds sont alloués sur une base géographique crée une vision en silo sans adhérer à une vision d'ensemble basée sur les besoins concrets des nouveaux arrivants et de la société québécoise. L'allocation de fonds par région peut entraîner des disparités dans la disponibilité des ressources et les possibilités de développement entre les différentes zones. Certaines régions peuvent recevoir plus de ressources et de soutien, alors que d'autres, comme Montréal, qui ont des besoins plus importants, risquent d'être sous-financées. Ceci est sans compter le fait que plusieurs organismes locaux, par exemple l'Agence Ometz, sont en mesure d'offrir des services délocaliser à leur clientèle.

En outre, la concentration des immigrants dans des régions spécifiques sans programmes d'intégration appropriés pourrait entraîner des problèmes de cohésion sociale et d'intégration culturelle, car les nouveaux arrivants pourraient avoir des difficultés à s'adapter à des communautés peu diversifiées.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration devrait envisager d'adopter une politique de financement en matière d'immigration plus souple et davantage axée sur les besoins.

Nous recommandons de réorienter les politiques de financement de l'immigration vers une allocation fondée sur les besoins et orienté dans une vision et approche globale.

Nous recommandons également au gouvernement de fournir des programmes complets d'aide à l'installation et d'intégration aux immigrants, quel que soit l'endroit où ils choisissent de s'installer. Ainsi, les nouveaux arrivants auront accès aux ressources nécessaires, à la formation linguistique, aux services de placement et au soutien de la communauté, quelle que soit la région qu'ils choisissent. Cela peut contribuer à une intégration plus harmonieuse et encourager les immigrants à envisager de s'installer dans des régions offrant diverses possibilités.

En outre, il est essentiel d'intégrer un mécanisme d'évaluation et d'ajustement continu de la politique d'immigration. Des évaluations régulières peuvent aider à identifier les régions confrontées à des défis spécifiques et permettre des interventions ciblées pour y répondre efficacement. Cette approche adaptative garantira que l'immigration reste un outil stratégique pour un développement équilibré dans l'ensemble du Québec. Nous recommandons également de favoriser dans le cadre du financement les organisations qui sont à même d'offrir leurs services dans plusieurs régions.

En adoptant une approche holistique et inclusive de la politique d'immigration, le Québec peut mieux répartir les avantages de l'immigration et veiller à ce que toutes les régions prospèrent sur le plan économique et social selon leurs besoins respectifs réels. Il est important de garder à l'esprit que les changements de politiques réussis doivent être fondés sur une analyse minutieuse, l'engagement des parties prenantes et une évaluation continue afin d'obtenir des résultats positifs à la fois pour les immigrants et pour les régions qu'ils considèrent comme leur foyer.

Immigration et communauté juive

Immigration économique

La communauté juive est fière d'avoir joué un rôle essentiel dans le façonnement du tissu culturel, social, économique et intellectuel de la société québécoise au cours des 250 dernières années. En embrassant son héritage et ses valeurs, la population juive du Québec a apporté des contributions significatives qui ont enrichi le Québec dans divers domaines.

De ses premières contributions économiques à son impact significatif sur la culture, l'éducation et l'activisme social, l'héritage de la communauté juive est un héritage de progrès et d'inclusion. Leur engagement inébranlable à construire une société harmonieuse et diversifiée a contribué à faire du Québec un endroit prospère et dynamique qui embrasse les valeurs de tolérance, d'empathie et de progrès pour tous ses résidents.

La diversité culturelle du Québec est l'une de ses plus grandes forces. Encourager l'immigration de communautés diverses peut enrichir la province sur les plans social, culturel et économique. La communauté juive est un excellent exemple d'un groupe qui peut apporter des avantages substantiels au Québec.

Les membres de la communauté juive sont depuis longtemps des membres actifs des sociétés où ils se sont installés au fil des siècles. Au Québec, l'accueil de l'immigration juive peut constituer un nouveau vivier de professionnels qualifiés, d'entrepreneurs et d'ambassadeurs culturels. De nombreux membres de la communauté juive hors

Québec possède un haut niveau d'éducation et d'expertise dans divers domaines, ce qui peut contribuer à combler les pénuries de main-d'œuvre dans des secteurs clés et à stimuler la croissance économique.

Les premiers Juifs sont arrivés au Québec dans les années 1760 et se sont installés dans des régions telles que Trois-Rivières, la ville de Québec, le port de Montréal (aujourd'hui le Vieux-Montréal) et d'autres régions du Québec. La première synagogue, la Spanish & Portuguese, a été fondée en 1768 près du port de Montréal. Les Juifs ashkénazes fuyant les persécutions en Europe de l'Est ont trouvé un refuge au Québec, ajoutant à sa diversité. Ils ont établi une présence dynamique et ont contribué de manière significative à la croissance économique de la province. À partir de la fin des années 50 et débuts des années soixante et sur plusieurs années par la suite, le Québec a connu une importante vague d'immigration de Juifs sépharades francophones principalement en provenance du Maroc qui ont choisi le Québec notamment en raison de la langue française mais aussi des valeurs québécoises qui les ont interpellés. La communauté juive a créé et soutient plusieurs institutions qui profitent à l'ensemble des Québécois, dont l'Hôpital général juif. La communauté juive a également contribué aux succès économique, culturel et universitaire de Montréal, que ce soit grâce à des entreprises emblématiques telles que Seagram's, Brown's et Aldo, à des grands promoteurs comme Azrieli et Marcel Adams ou grâce au soutien qu'elle apporte à l'Orchestre symphonique de Montréal, au Musée des beaux-arts de Montréal, à l'Université McGill et à l'Université de Montréal.

Depuis plus de 160 ans, la communauté juive répond aux besoins de ses membres en matière d'immigration. Au départ, trois organismes distincts, Emploi Juif Montréal (JEM), les Services à la famille juive (JFS) et les Services d'aide à l'immigration juive (JIAS) se sont réunis en 2008 pour former l'organisme actuel sous le nom d'Ometz, qui signifie « Courage » en hébreu. Chaque année, plus de 12 000 personnes profitent de nos services d'intervention, de prévention et de soutien, ainsi que d'autres programmes visant à améliorer la qualité de vie.

Comme exemple plus récent, nous citerons les Juifs Français qui ont au cours des dernières années fait le choix difficile de quitter leur pays en raison de l'hostilité et de la haine dont ils ont été victimes de la part de certains individus et qui ont choisi le Québec comme terre d'accueil via l'*Initiative France Montréal* (un programme géré par l'Agence Ometz depuis 2015).

En outre, la promotion de l'immigration juive peut favoriser les échanges et la compréhension interculturels, en encourageant la tolérance et l'inclusion au sein de la société québécoise. Elle peut contribuer à combler le fossé entre les diverses communautés et à créer un environnement plus cohésif et harmonieux pour tous les résidents.

Le Québec devrait promouvoir activement son environnement accueillant et inclusif, notamment auprès des communautés juives francophones. Des procédures d'immigration transparentes et efficaces, associées à un soutien ciblé à l'intégration, peuvent faire du Québec une destination attrayante pour les immigrants juifs à la recherche d'un nouveau foyer.

Immigration humanitaire, réfugiés et demandeurs d'asile

La communauté juive a connu une histoire tumultueuse, marquée par les persécutions et les migrations forcées, qui s'étend sur plusieurs siècles. Confrontés à une oppression et à une discrimination incessantes, le peuple juif a été contraints de fuir d'un pays à l'autre en quête de sécurité et de liberté. À la lumière de leurs expériences, la mise en œuvre de politiques d'immigration fondées sur les principes des droits humains et le respect du droit international des réfugiés devient non seulement essentielle, mais aussi profondément significative pour toutes les populations vulnérables.

Nous ne saurions trop insister sur l'importance des politiques d'immigration fondées sur les droits humains. Le respect du droit international des réfugiés garantit que les personnes qui fuient les persécutions se voient accorder l'asile et ne soient pas contraintes de retourner dans des situations dangereuses. Il illustre la notion de responsabilité collective qui consiste à offrir un refuge sûr à ceux qui en ont besoin.

Plus récemment, lors de l'éclatement de la guerre en Ukraine le Gouvernement du Québec a eu une attitude exemplaire. En effet, alors que plusieurs provinces tardaient à confirmer les services auxquels les réfugiés ukrainiens, dont plusieurs juifs faisaient partie, le ministère de l'Immigration du Québec a rapidement travaillé avec les intervenants pour assurer l'accès aux services tel que l'éducation. Nous tenons à souligner que nos organisations, telle l'Agence Ometz faisaient partie de groupes pancanadiens d'agence d'aide aux immigrants et réfugiés et que nous entendions souvent comme commentaire que le Québec était la province qui avait été la plus rapide à agir. D'ailleurs, L'Agence Ometz a elle-même accueilli plus de 230 réfugiés ukrainiens et mène diverses actions de coordination des ressources communautaires, tant au niveau local que national.

Les politiques fondées sur les droits humains favorisent l'inclusion et encouragent l'intégration des réfugiés dans la société, ce qui leur permet de reconstruire leur vie, de contribuer à leur patrie d'adoption et d'enrichir leur nouvelle communauté. En outre, le respect des droits internationaux des réfugiés favorise la coopération et la solidarité mondiales, témoignant d'un engagement commun en faveur de la protection des personnes vulnérables. Cette coopération contribue à renforcer les relations entre les nations, ce qui se traduit par des relations internationales plus stables et plus harmonieuses.

En prenant exemple sur ces actions et décisions lors de la crise ukrainienne, le gouvernement devrait continuer dans cette lancée et s'assurer d'avoir toujours davantage de politiques d'immigration fondées sur les principes des droits de la personne et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le respect des principes des droits humains dans les politiques d'immigration n'est pas seulement un impératif moral, mais aussi une étape vers la création d'une communauté mondiale plus inclusive et plus empathique.

Conclusion

La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027 et au-delà nécessite une approche à multiples facettes qui tienne compte de l'expertise des organisations clés, optimise le système de financement et favorise l'immigration de main-d'œuvre qualifiée qui contribuera à la croissance économique du Québec. En faisant confiance à l'expertise d'organisations à l'avant-garde des efforts d'immigration, le Québec peut créer des politiques mieux adaptées aux besoins des immigrants. En matière de financement, l'adoption d'une approche plus souple et axée sur les besoins permettront aux immigrants de faire des choix qui correspondent à leurs aspirations, ce qui se traduira par de meilleurs résultats en matière d'établissement. En outre, l'accueil de l'immigration de la communauté juive peut apporter une foule d'avantages économiques et culturels au Québec, en renforçant sa diversité et en promouvant la cohésion sociale.

Grâce à ces améliorations stratégiques, le Québec peut se forger un avenir plus prospère, plus inclusif et plus dynamique, fermement ancré dans l'esprit de la diversité et de la collaboration.

Nous vous remercions de nous avoir permis de nous exprimer sur ce projet de loi et sommes disponibles pour répondre à vos questions.



Eta Yudin
Vice-Présidente Québec
CIJA